

LA GAZETTE DU NORM

Le Seminaire de Québec

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

VOLUME 27 — No 29

SAINT-JEROME, VENDREDI, 14 JUIN 1946

Cinq sous le numéro

A la veille des vacances

On disait jadis : "La table tue plus de monde que l'épée". Aujourd'hui on pourrait dire sans se tromper que les morts accidentelles l'emportent de beaucoup sur le nombre des personnes tuées à la guerre.

Nous n'avons qu'à ouvrir les journaux ou encore à prêter l'oreille aux bulletins de nouvelles de la radio pour constater que chaque semaine, la liste des décès survenus à la suite d'accidents s'allonge de façon désolante. Et combien de ces accidents ne sont-ils pas dus à la négligence et à l'imprudence, tant de ceux qui les occasionnent que des personnes qui en sont victimes ?

Encore une semaine et nos enfants entreront en vacances. L'anxiété des parents se dessine déjà et l'on ne saurait apporter trop d'attention à l'observance de tous les règlements que la prudence nous impose. Les deux principaux dangers qui menacent nos jeunes sont la noyade et l'accident de la rue quand ce n'est pas tout simplement celui de la route. On va se baigner en sortant de table et sous le sot prétexte que l'on est habile nageur, on prend des risques injustifiés. On se promène en bicyclette à travers un intense trafic et l'on n'a cure de ce qui se passe autour de soi. Et surtout on part en "jolly ride" en automobile ("jolly ride" est couramment employé dans le vocabulaire des Parisiens), ou on part en "jolly ride" en automobile et l'on finit ce voyage dans la colonne des "faits divers" de nos grands quotidiens en qualité de victimes sur qui tout le monde s'apitoie.

Évitons tous ces risques, vivons une vie faite de bon sens et de modération, profitons des vacances mais en personnes sensées : voilà quelques prescriptions de la loi du gros bon sens qui nous impose la prudence dans toutes nos actions.

Joseph DUGUAY.

La campagne de recrutement de la Croix-Rouge

M. J. Albert Fournier membre du comité exécutif — Formation de divers comités

Il y a quelques semaines, la section d'Amos de la Croix-Rouge canadienne entreprenait une campagne pour augmenter le nombre de ses membres. Le succès qui continue de couronner cette campagne démontre bien que notre population n'est pas demeurée insensible à l'appel de cette société humanitaire. En effet, déjà 1300 membres actifs ont versé plus de \$4,500 à notre section locale et l'on s'attend à voir bientôt ce chiffre atteindre les trois mille dollars avec 1500 membres dûment enregistrés. Si l'on considère que l'objectif fixé à notre ville était de 1200 membres, on réalise facilement la portée du succès obtenu à date et qui tend à s'intensifier davantage.

Au cours d'une entrevue qu'ils nous ont accordée mardi dernier, les docteurs Armand Laberge et Oscar Major nous ont fourni d'autres détails sur le comité local de la Croix-Rouge qui vous intéresseront sûrement.

Dans le dernier communiqué, on avait omis d'insérer parmi les noms des directeurs celui de M. J. Albert Fournier. Celui-ci fait bel et bien partie du comité exécutif de la Croix-Rouge et son nom figure aussi comme membre de l'un des comités qui ont été récemment formés et dont voici la liste :

Organisation, M. le docteur Laberge; travail féminin, Madame T.

La régie des transports siège à Amos

Les officiers de la Régie provinciale des Transports ont siégé une partie de la semaine dernière au Palais de Justice d'Amos.

Les requêtes soumises à leur attention portaient sur de nouveaux services d'autobus que plusieurs citoyens veulent établir entre les points suivants : Amos-Ligneris, Amos-St-Maurice et les territoires adjacents du nord-est de l'Abitibi et Amos-Freissac. Il a aussi été question d'établir par les rues de notre ville un service d'autobus urbain.

Me Antoine Lamarre, M. J.-E. Larivière, J.C. et M. E.A. Giffourd, les trois commissaires, tous de Montréal ont entendu toutes les requêtes et ont réservé leurs décisions qu'ils communiqueront sous peu à tous les requérants intéressés.

Incendie menaçant rapidement mis sous contrôle

Un incendie s'est déclaré lundi dernier qui aurait pu avoir les conséquences les plus funestes.

Il était parti à dix minutes quand les pompiers volontaires durent se rendre à une boutique de menuiserie, située au coin ouest de l'Harmonie, propriété de M. Aimé McGuire, où les flammes faisaient rage.

Cette boutique était attenante à une autre propriété de M. McGuire, habitée par M. J.-E. Bisson et n'était séparée que par un étroit passage de cour de la résidence de M. Emil Gillet ou Madame Gillet était allée quelques jours seulement après avoir donné naissance à un enfant.

La brève intervention de nos pompiers empêcha le feu de se communiquer à ces maisons et de causer des pertes de vie.

Au bout d'une heure, l'incendie était sous contrôle.

COLONISATION Education bienfaitrice

Dans plusieurs régions de la province, s'ouvriront prochainement, sous les auspices de l'Union Catholique des Cultivateurs, toute une série de congrès de bûcherons. C'est la continuation de l'excellente initiative entreprise depuis quelques années et qui a produit à date des résultats plus que satisfaisants, tant au point de vue économique qu'au point de vue moral. Le seul fait de ces assemblés annuels dans les endroits (suite à la page 8)

son des chiffres que nous venons de mentionner. On sait que le quota d'Amos était de 1200 membres. Évidemment il a été largement dépassé, puisque nous comptons maintenant 1736 membres actifs dûment enregistrés.

Le projet de remaniement de la carte électorale est approuvé par Maxime Raymond

OTTAWA, 11. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Trois députés de la province de Québec, MM. Maxime Raymond, Bloc Populaire de Beauharnois-Laprairie, L.-P. Picard, libéral de Bellechasse et John T. Hackett, conservateur progressiste de Stanstead ont débattu sur l'amendement que le gouvernement King veut apporter à la constitution dans le but d'effectuer le remaniement de la carte électorale de façon à corriger cette injustice qui exige que le Québec n'ait toujours que 65 députés, quand selon sa population il a actuellement droit à 73 représentants à la Chambre des Communes.

M. Raymond n'y est pas allé par quatre chemins pour approuver la résolution présentée aux Communes à ce sujet par le hon. Louis St-Laurent. Il a aussi donné le conseil aux gouvernements provinciaux qui voudraient s'opposer à cette mesure et l'on se demande s'il ne pensait pas un peu à M. Maurice Duplessis, en parlant ainsi de s'adresser, comme veut le faire Ottawa, au parlement de Londres pour se plaindre. "Je souhaite", ait-il précisé, que tous fassent connaître leur opinion afin que les gens du Québec sachent quelle garantie de justice leur offre l'avenir."

M. Picard a démontré que l'Ontario s'est toujours opposé à la représentation aux Communes selon la population chaque fois que cela aurait pu nuire ou aurait pu donner justice aux gens du Québec. Aux conservateurs, qui invoquent le fait qu'il faudrait économiser pour combattre la résolution de M. St-Laurent, il a rappelé que John A. Macdonald lui-même demandait plus de députés dès 1867 que le nombre au quel on s'est alors arrêté. Il a protesté aussi contre l'anomalie selon laquelle le Canada devenait nation, doit s'adresser à Londres pour amender sa constitution et il a proposé qu'on forme une assemblée constituante pour corriger ce vice.

M. Hackett a prédit que Québec se plaindrait un jour de ce qui doit résulter de l'amendement projeté à la constitution.

M. Raymond a aussi affirmé que l'amendement conservateur à la résolution du gouvernement d'aider d'autre but que celui de perpétuer l'injustice dont souffre le Québec.

La consultation des diverses provinces donne un résultat satisfaisant. Qui va décider si le résultat de la résolution est satisfaisant et pour qui devra-t-elle être satisfaisant ? D'après l'attitude prise par les représentants du groupe conservateur, le seul résultat satisfaisant pour eux serait de priver indennément le Québec de ses droits à une représentation équitable. L'amendement en somme ne conduit à rien si ce n'est de maintenir le "statu quo" qui consacre l'injustice. M. Diefenbaker et les conservateurs

n'ont pas invoqué le respect de la constitution ni parler de consulter les provinces lors de l'amendement constitutionnel de 1943 qui causait une injustice au Québec. Quand il s'agit aujourd'hui de corriger une injustice au sujet de la représentation du Québec, il ne faut plus toucher au texte de la constitution même pour en rétablir le véritable sens.

M. L.-P. Picard

Le député libéral de Bellechasse, dit qu'il faut admettre que le gouvernement se trouvait contraint de présenter, au moins avant les prochaines élections générales, une mesure ayant pour objet de rajuster les représentations provinciales aux Communes. Il trouve étrange que des orateurs exigent une stricte adhésion à la constitution et, l'instant d'après, recommande que le remaniement de la carte électorale soit différé jusqu'au prochain recensement.

Le principe que la représentation doit être proportionnée à la population est reconnue aujourd'hui dans tous les pays, poursuit M. Picard. En 1840, cependant, l'acte d'Union donnait au Haut-Canada, autant de représentants qu'au Bas-Canada, bien que la population de celui-ci fut supérieure. En 1866, lorsque la population du Haut-Canada, fut dépassée par celle du Bas-Canada, le Haut-Canada se mit à trouver très bon le principe de proportionner les représentations aux populations.

Le député de Bellechasse reproche aux Nationalistes du Québec de croire que le fait d'être la province pivot sous le système actuel donne une protection à la province de Québec. Telle ne fut pas l'intention des Pères de la Confédération. En février 1865, sir John A. Macdonald, expliqua que l'on proposait de choisir le Québec comme pivot à cause du caractère permanent et stable de sa population.

Quant au chiffre 65, il fut choisi afin de ne pas réduire la représentation du Bas-Canada dans la Confédération et d'augmenter plutôt la représentation de l'Ontario. C'était simplement un geste de courtoisie envers la province de Québec. On assista à l'inverse aujourd'hui. Au lieu de réduire la représentation ontarienne, le but de la résolution, a dit le chef du Bloc populaire, est d'effectuer le redressement d'une injustice qui se fait de plus en plus grande à l'égard de la province de Québec. Il ne s'agit pour le Parlement fédéral d'amender l'Acte de l'Amérique britannique du Nord puisqu'il n'en a pas le pouvoir, mais de formuler un vœu adressé au Parlement impérial qui conserve seul le droit de modifier notre constitution. À titre de représentant d'un comté de la province de Québec qui a souffert de cette situation, c'est mon droit (suite à la page 2)

L'Urbanisme à la radio

Deuxième causerie dialoguée du R. P. Bonaventure Pélouin o.f.m., curé de Lac Castagner, sur les ondes de CHAD, mercredi, le 8 mai 1946

Travaux préliminaires au tracé
Enquêtes — Inspections
personnelles — Mures réflexions

En quel esprit l'urbaniste doit-il entreprendre son travail ?

L'urbaniste doit entreprendre son travail de création, d'expansion, d'aménagement, avec une certaine réserve, car son rôle est d'exprimer avec art sans doute les besoins et les tendances de ses concitoyens, mais non pas de leur imposer ses idées.

Il devra faire d'abord bien connaître ces besoins et tendances. Sans doute il aura ses vues et ses préférences et les solutions qu'il adoptera les refléteront; son ambition légitime d'artiste sera ainsi satisfaite; mais là doivent s'arrêter ses prétentions, car son rôle n'est en rien celui d'un dictateur, mais plutôt celui d'un honorable serviteur.

Qu'il se rappelle toujours qu'en cette matière surtout, les considérations pratiques importent tout autant que les considérations purement artistiques; qu'elles sont solidaires les unes des autres, et que, par conséquent, elles doivent être faites simultanément. Il y a même cette différence entre elles, que les considérations pratiques sont le plus souvent constantes, tandis que les artistiques sont essentiellement variables. Pour faire plaisir à l'urbaniste, on ne modifiera pas les lignes du trafic et des égouts, que dans des limites très restreintes; de même l'écoulement des eaux ne se fera que dans un sens; les gens n'iront pas où ils ne voudront pas; ils ne s'abstiendront pas d'aller là où ils doivent, ni prendre pour cela, le chemin le plus direct, par suite le plus court, etc. L'urbaniste qui mettrait son plan en opposition avec ces nécessités ou ces lignes naturelles, ne pourrait qu'échouer misérablement.

Comment devra se répartir le travail préliminaire à son tracé ?

En trois jets :

- 1) Enquête sur la ville à étendre;
- 2) Enquête sur le terrain d'extension ou inspection personnelle;
- 3) Mures réflexions avant de rien entreprendre.

Par qui devrait être faite l'enquête sur la ville à étendre ?

De préférence par des sociologues, des historiens et des archéologues locaux; c'est à eux, en tant que spécialistes en la matière, qu'il revient de documenter l'urbanistes.

La nature de cette enquête sera nécessairement différente, selon qu'il s'agira de la création d'une ville nouvelle, telle par exemple une cité-jardin, ou d'un projet d'extension, dans lequel le relevé historique des accroissements antérieurs est indispensable; mais même pour la création d'une ville nouvelle, on ne peut pas dire que les considérations sociologiques et historiques sont inutiles, elles seront seulement d'un caractère plus général. En tout, l'on devra s'appuyer de préférence sur les documents officiels.

Comment devront se traduire les résultats de cette enquête ?

Par des plans, et plans coloriés autant que possible, de telle sorte que tous les éléments: densité de la population par quartiers, parties insalubres ou pau-

vres quartiers résidentiels, commerciaux ou industriels, ainsi que distribution des parcs, places publiques et autres aspects libres, et étendue de chacun y ressortent clairement.

Dans la plupart des villes existent déjà de nombreux documents ayant trait à l'enquête historique. Ils devront être complétés par une série de cartes montrant aussi minutieusement que possible le développement antérieur de la ville, et, par des plans accentués, indiquant les monuments publics et tous les édifices et lieux d'intérêt historique, archéologique, d'utilité ou de caractère esthétique. Une collection de photographies des édifices, des places et des lieux intéressants, prises de points indiqués sur le plan, serait aussi d'une grande valeur.

Si la ville est tant soit peu importante, l'enquête sur le trafic général devra être particulièrement minutieuse; on doit préparer des statistiques de la distribution de ce trafic et de l'intensité relative des mouvements centripète et centrifuge de la population des différents quartiers. Tous les moyens de transport et lignes de trafic, chemins de fer, tramways, canaux, routes, ponts, etc., seront examinés et leurs capacités calculées, ainsi que les extensions projetées et nécessaires, afin que l'on puisse y pourvoir convenablement.

Il faudra réunir encore des renseignements sur les industries locales et sur celles qui tendent à se développer, connaître leurs besoins particuliers, surtout ceux qui ont trait à la proximité des ports ou au raccordement des voies ferrées et à la surface des terrains nécessaires à leur extension.

Les réseaux d'égouts et de canalisation en rapport avec les niveaux des terrains qu'ils desservent et la possibilité de les adapter à des besoins croissant devront être connus et tracés sur les plans.

De même toute tendance de la ville à s'étendre sur tel ou tel point devra être notée; elle fournira des indications le plus souvent utilisables sur les lignes naturelles de futurs développements.

On ne devra pas manquer d'évaluer aussi les besoins en écoles et en autres édifices publics, en parcs, terrains de jeux, espaces libres, afin de réserver des terrains appropriés.

Enfin, un inventaire général des sites naturels d'une beauté particulière, les lieux historiques ou légendaires, des points de vue intéressants sur le fleuve, les rivières, les montagnes ou les paysages lointains, et des édifices ou des groupements d'édifices de grande beauté devra être dressé, afin que des propositions de conversation et de classement puissent être faits par l'urbaniste selon l'importance qu'ils présentent dans les plans.

Tel est le sommaire de l'enquête sur la ville à étendre, dont les résultats constitueront une sorte de dossier local.

Et l'on ne saurait trop insister sur ce qu'elle doit être faite avant le commencement de toute étude du plan d'extension ou d'aménagement, et qu'on ne saurait se passer d'un de ces documents ou renseignements si l'on tient à obtenir un bon projet. La cité qui cherche à tracer le plan de ses futurs développements doit d'abord bien se connaître soi-même, savoir ses propres besoins et ses ressources.

Le succès d'aménagement ou d'extension, la conservation de son individualité, par laquelle la poésie de son existence pourra subsister malgré les adjonctions nouvelles, dépendront de cette connaissance.

Quelle importance doit-on attacher et attache-t-on de fait à ce cachet d'individualité urbaine, et quel est le danger auquel on est exposé présentement sous ce rapport ?

—Le sacrifice du caractère d'individualité est pour une ville une perte bien plus grande qu'on ne le pense généralement; elle peut être immense. On sait combien certaines villes sont attirantes, pourqu'on les aime, avec quel plaisir on se rappelle les séjours qu'on y a faits, avec quelle joie on les revoit après une absence prolongée; tous ces sentiments tiennent aux particularités, au caractère individuel de la ville. Par contre qui a jamais entendu parler de pareils sentiments à l'égard de nos faubourgs modernes. On peut y vivre et y trouver un semblant de plaisir, mais en général on ne les aime pas; cela, parce que l'on n'y reconnaît pas cet esprit propre, individuel, qui fait le charme de certaines villes.

Tenant en main les résultats de cette première enquête, que devra faire l'urbaniste sérieux ?

—Il devra les étudier avec soin, pour les bien connaître, se les assimiler en quelque sorte, afin de s'en servir pour fonder son opinion et se guider dans l'élaboration et le tracé de son plan.

(A suivre)

Le projet de remaniement...

(suite de la première page)

et mon devoir d'appuyer cette résolution. C'est d'ailleurs conforme à l'esprit du pacte contenu dans les résolutions adoptées par les provinces signataires du pacte.

Quant aux provinces rien ne les empêche de faire connaître leurs vues sur le mérite de cette mesure. Celles qui sont désireuses de voir corriger l'injustice que nous signalons pourraient formuler le même vœu que celui contenu dans la résolution, elles auraient même pu le faire plus tôt car cette injustice est notoire depuis au moins une trentaine d'années. Celles qui par ailleurs veulent voir se perpétuer l'injustice à l'égard du Québec peuvent protester contre la présente initiative du Parlement fédéral et présenter leurs griefs auprès de la seule autorité reconnue présentement pour les recevoir, le Parlement impérial. Et je souhaite que toutes les provinces fassent connaître leur opinion afin que les gens du Québec sachent quelles garanties de justice pour l'avenir nous offre la confédération.

M. Diefenbaker, conservateur de Lake-Centre, a proposé un amendement dont le but évident est de faire échec à la résolution. La résolution a pour effet de corriger une injustice: l'amendement qu'on y apporte a pour effet de perpétuer l'injustice. Selon les termes de l'amendement, le gouvernement ne devrait pas donner suite à la résolution que si on

augmente la représentation québécoise.

M. Picard cite ensuite des cas où la constitution fut amendée sans que les provinces fussent consultées et dit qu'il s'agit maintenant de corriger un état de choses que les Pères de la Confédération n'ont certainement pas voulu. Macdonald et Cartier, comme le prouvent leurs discours, voulaient un gouvernement central fort, et à entendre parler aujourd'hui certains chefs provinciaux, on dirait que le parlement fédéral est une assemblée étrangère au lieu d'être constitué par des représentants du peuple canadien.

Le député de Bellechasse note ensuite que les résolutions de Québec ne prévoient aucune méthode pour amender la constitution parce que ce soin était laissé au parlement impérial. Or, le Canada n'est plus une nation subordonnée à la Grande-Bretagne et nous aurons toujours ces querelles lorsqu'ils s'agira de modifier l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, tant que nous n'aurons pas un monument constitutionnel véritablement national.

En terminant, M. Picard déclare qu'il est impérieux de supprimer l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, vestige de colonialisme, et que le Canada se doit à lui-même de convoquer une assemblée constituante afin de se donner une constitution vraiment canadienne.

UN HOMME DE 61 ANS PLONGE D'UN QUAI POUR SAUVER UN ENFANT!

EDWARD BURNS, de SARNIA,

GAGNE *Le Prix Dow*

M. et Mme. Edward Burns, de Sarnia, Ontario, se promenaient par un beau dimanche après-midi. S'avançant vers un vieux quai, ils entendirent tout-à-coup les cris effrésés d'un enfant.

Un petit bonhomme de 4 ans qui s'était rendu avec sa tricyclette le long du vieux quai, avait apparemment glissé au travers des planches pourries et était tombé à l'eau. Sans hésiter, et malgré ses 61 ans, Edward Burns se lança à l'eau et réussit à sauver l'enfant.

Un tel acte d'héroïsme est digne de la gratitude de tous. Nous sommes fiers de rendre hommage à Edward Burns en lui présentant Le Prix Dow.

LE PRIX DOW

est une citation faite aux actes de courage extraordinaire et se présente sous la forme tangible d'une Obligation de la Victoire de \$100 en expression de gratitude. Le Comité du Prix d'Héroïsme Dow, composé des éditeurs importants de Montréal, accorde les prix d'héroïsme d'après les recommandations d'une agence de nouvelles de réputation nationale.



Le
PRIX DOW

LA BRASSERIE DOW - MONTRÉAL

LA GAZETTE DU NORD

Vendredi, 14 juin 1946

Page 3

LA FERME

Paroisse

Au début du mois de mai, la Très Révérende Mère Générale des Soeurs de Notre-Dame-Auxiliatrice faisait sa visite canonique annuelle chez ses religieuses.

Après avoir suivi les cours de Catéchisme donnés par le Père Curé et par le Père Directeur et après avoir fait une retraite, les jeunes paroissiens dont les noms suivent furent les sujets d'une pieuse cérémonie eucharistique, le dimanche, 19 mai.

Ont fait leur Communion Solennelle : Huguette Cloutier, Huguette Boisvert, André Grégoire, Jeannine Boisvert, Jean-Guy Breton, Fernande Clavet, Georges-Henri Tremblay, Gaston Sigouin, Adrien Alarie, Jean-Paul Ouellet et Paul-Emile Allard.

Ont fait leur Première Communion : Yvette Massy, Gisèle Boisvert, Ghislaine Clavet, Yvon Breton et Lise Sigouin.

Après la Messe ces enfants firent leur Action de grâces tout haut, A. Grégoire et H. Cloutier lisant les Consécrations d'usage, Père Directeur impose les Cinq Scapulaires et le Père Curé distribue les Certificats d'Instruction religieuse, ainsi qu'un cadeau pieux.

Le 18, le soldat Maurice Breton arrive d'outre-mer à son foyer, après plus de cinq ans de service militaire.

Le 21, trois Anciens de l'Ecole venaient passer une journée à leur Alma Mater ; et le lendemain, conduit par M. A. Carignan, ils se rendaient au Noviciat des Clercs de Saint-Viateur, à Joliette. Ces Postulants Aides-temporels sont : MM. Jean Marie C. Dallaire de Palmarolle, Clément Blais de la Reine et Claude Vezeau de Ste-Claire de Colombourg. Nos félicitations, nos vœux de persévérance et nos prières à ces admirables jeunes gens, qui ont choisi "la meilleure part".

Les beaux chemin nous ont amenés, entre autres, de distingués visiteurs : Mgr J.-O.-V. Du-demaine, Curé d'Amos, le R. P. M. Ducharme, Aumônier de l'Ecole d'agriculture l'an dernier, MM. les Agronomes J. R. Gauthier, F. Brien, N. Leblanc, P. Boutet, MM. Lanctôt, Surintendant du C.N.R. pour la Colonisation dans le District de Montréal, Dr Bigué, Alex, et Em. St-Onge, Marcel Audette et Rodolphe Rivest.

M. Roland Lazure de Montréal, frère du Frère Lazure, Régisseur de la ferme Saint-Viateur, est venu prendre ses vacances au grand air parmi nous.

Le 8 mai, dans la chapelle de religieux, le Père Curé, bénissait le mariage du soldat démobilisé

Léopold Grenier avec Mlle Gabrielle Carignan. Un frère du marié et le père de la mariée servaient de témoins.

Au cours du mois le Père Curé dirigea plusieurs retraites ou journées de vocation chez les jeunes gens de nos écoles d'Amos, de La Sarre et de Rouyn.

Ecole d'agriculture St-Viateur

A la Distribution des prix, le 28 avril au soir, le Père Directeur, au nom du Révérend Père Provincial, annonçait à la population réunie la fermeture de l'Ecole d'agriculture ; et il en faisait l'annonce dans les deux journaux français de la région. Cette décision avait été prise parce qu'une organisation temporaire durait depuis dix ans des conditions d'opération pénibles et qu'on ne voyait pas le jour où elle pourrait s'améliorer.

La nouvelle fit trainée de poudre de Senneterre à LaReine, et l'on demanda du délai pour faire revenir qui de droit sur cette décision. Les résultats s'avèrent consolants et encourageants, puisque le Discretaire des Clercs de Saint-Viateur de Joliette se rendait avec bienveillance à la demande de maintenir les religieux à La Ferme. Le 27 mai dernier, en effet, il "décide de continuer l'oeuvre de La Ferme en Abitibi, à la demande du Gouvernement provincial, qui désire voir vivre et grandir l'Ecole d'agriculture à La Ferme".

De cette "bonne nouvelle", qui devrait stabiliser notre situation et nous permettre d'améliorer le rendement de notre institution éducative, ainsi que de réaliser graduellement un plan d'ensemble d'oeuvres possibles au centre de l'Abitibi, disons un bien cordial MERCI à la bonne Providence, par l'intercession de N.-D. de Lourdes, de Saint Joseph, de Saint Viateur et de Saint Isidore. Merci chaleureux aussi à tous les amis sympathiques à cette importante cause agricole, aux chers anciens qui ont exprimé leur grand désir de voir vivre leur Alma à ceux qui, par leur prières, leurs sacrifices, leurs conseils, leurs démarches, notamment à l'U.C.C. diocésaine, puis aux autorités compétentes, qui ont contribué à cette solution qui semble bien définitive.

Enfin, formons le voeu et prions pour que les gestes suivent bientôt les promesses, afin que les éducateurs puissent bientôt donner meilleur rendement que par le passé, dans un immeuble et un matériel scolaire répondant aux besoins d'une jeunesse rurale désireuse d'améliorer sa noble profession.

R.P. A. MENARD, c.s.v., Dir.

FESTIVAL DES FANFARES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Jamais Montréal, ni aucune autre ville du Canada, aura vu et entendu autant d'Harmonies dans une même circonstance qu'au grand festival des Fanfares de la Province de Québec.

Les 40 fanfares comprenant plus de 2,000 instrumentistes défileront au son de leurs cuivres, rue Sherbrooke, du Parc Lafontaine au Stade des Royaux où un programme très élaboré sera

donné par ces corps de musique, ainsi que des artistes renommés.

Le défilé commencera à 7 heures. Le soir du 14 juillet et durera une heure. On évalue à près d'un demi-million la valeur de tous les instruments de musique et les uniformes de tous ces musiciens. Toute la Province de Québec sera représentée dans cet imposant cortège.

Une visite à la nouvelle boulangerie Guyon

On se souvient que le 18 septembre dernier, les flammes réduisaient en cendres la Boulangerie Guyon, située sur la 1ère Avenue d'Amos.

Au lendemain de cet incendie, M. Henry Guyon, propriétaire de l'immeuble détruit, entreprenait de doter notre ville d'une boulangerie modèle pourvue d'un four et d'un outillage des plus modernes. Au cours d'une récente visite à la boulangerie Guyon, nous avons pu admirer un four à deux étages d'une capacité de trois mille pains par jour, et dont l'étage supérieur est spécialement aménagé pour la confection de gâteaux et de fines pâtisseries. Dans un spacieux local où tout respire la propreté, les boulangers et leurs aides évoluent et préparent la fournée du "pain quotidien" qui pendant la cuisson reçoit un jet continu de vapeur, en vue de rendre plus souple la croûte dorée que des centaines de familles dégusteront le jour même aux quatre coins de notre ville. Dans un local d'une telle blancheur, le travail semble agréable à tous ceux qui y prennent part. Tout d'ailleurs y est mécanisé, grâce à l'outillage d'une boulangerie "dernier style".

Au sous-sol de son immeuble, M. Guyon a ouvert une piste de patins à roulettes qui connaît une véritable vogue auprès de nos jeunes gens. L'étage supérieur est encore inoccupé ; c'est un vaste local de quarante pieds de façade par quatre-vingt de profondeur, muni d'un superbe parquet en bois franc et bien éclairé. M. Guyon ne nous a pas encore fait part des fins auxquelles il destine cette superbe salle.

Il convient de féliciter M. Guyon de la construction d'un si bel immeuble, si bien outillé pour nous fournir notre pain quotidien.

Condamnés à une amende

M. Laurent Robert, de Marieville, était condamné, ces jours derniers, à une amende de \$300 et aux frais après s'être reconnu coupable d'avoir vendu du porc à un prix plus élevé que les maxima fixés et avoir fait de fausses déclarations à la Commission des Prix.

Pour avoir vendu des pneus neufs sans permis et à des prix plus élevés que les maxima autorisés MM. J. Weltman et A. Garellick, de Sorel, ont écopé d'une amende de \$125 et des frais.

Coupable d'avoir vendu des robes pour dames à un prix plus élevé que le maximum permis, M. Max Weinstein, de Sherbrooke, s'est vu imposer une amende de \$100 et les frais.

M. Aimé Haineault, de Valleyfield, a été condamné à une amende de \$100 et aux frais pour avoir acheté du porc à un prix prohibitif et avoir eu en sa possession des coupons de rationnement détachés non valides.

BASEBALL

Val d'Or défait Amos 11 à 7

Nos porte-couleurs ont subi une humiliante défaite dimanche dernier quand ils sont allés rendre visite à l'équipe de Val d'Or. Le compte de 11 à 7 a été obtenu par les "Mineurs" à la suite de nombreuses erreurs commises par les Amossois.

A la fin de la première manche, Amos menait le bal par le compte de 5 à 0 à la suite d'un superbe trois buts de Provencher notre lanceur, qui à lui seul avait nettoyé les trois buts de son vigoureux coup de baton. Ensuite, ses coéquipiers ont accumulé erreurs sur erreurs pour tendre la victoire au Val d'Or, comme sur un plateau d'argent. En effet, Provencher a retiré 13 frappeurs au baton, a mis trois coups sûrs à son crédit et malgré tout, il prend figure de lanceur perdant dans les statistiques de la Ligue du Nord ouest du Québec.

Dimanche prochain, Sullivan nous rendra visite et l'on parle fortement de renforcer notre équipe d'ici cette rencontre.

ST-Maurice vs SENNETERRE St-Maurice gagne 10 à 7

St-Maurice qui avait triomphé de Lac Castagnier la semaine précédente a mis une autre victoire à son crédit, en défaisant Senneterre au compte de 10 à 7.

C'est au Stade Municipal d'Amos que cette joute a été disputée. En effet, St-Maurice a élu domicile en notre ville pour toutes les parties cédulées sur son terrain. La joute a été irradiée sur les ondes de CHAD. Malheureusement le froid qui sévissait et un vent du nord qui n'a cessé de souffler tout le temps de la joute ont retenu à leur foyer les nombreux amateurs qui, autrement se seraient pressés dans la nouvelle estrade de notre Stade.

St-Maurice et Barraute détiennent la tête de la ligue avec chacun deux parties de gagnées et aucune de perdue. Il sera intéressant de voir ces deux équipes aux prises dimanche prochain à Barraute.

BARRAUTE vs LAC CASTAGNIER

Barraute l'emporte: 11 à 6
Le club de baseball de Barraute a fait l'ouverture de sa saison sur son propre terrain, en remportant une victoire de 11 à 6 sur le club du Lac Castagnier.

La balle fut mise au jeu par M. l'abbé Bonin, curé de Barraute, accompagné de M. Wilfrid Gauthier, gérant du club.

Les gars de Barraute prirent une solide avance de 10 à 1 dans les sept premières manches, ce qui fut suffisant pour leur assurer la victoire, malgré un ralliement de 5 points du Lac Castagnier, dans les deux dernières manches.

Les meilleurs frappeurs furent pour Barraute: Mathieu, Julien et L. Marcotte et pour Castagnier: Dandurand et Kurillo.

SOMMAIRE DE LA JOUTE

Lac Castagnier	000	001	041
Barraute	200	311	31x
	Points Coups sûrs		
Lac Castagnier	6	12	
Barraute	11	17	

Batteries Lac Castagnier: Ollendorf, Ethier et Héroux. Barraute: Caron, Blanchette, Mathieu et Julien.

Une tranche de pain épargné chaque jour par chaque Canadien serait assez pour augmenter de 1,000 calories par jour la ration quotidienne de 900,000 personnes souffrant de la faim.

Elle vous fait Ressentir un Si Grand Bien-Être



Tonique à Vitamine B1

Grandement en usage pour combattre le mal de tête, l'insomnie, l'indigestion nerveuse, l'irritabilité, l'anémie, la fatigue chronique et l'épuisement du système nerveux.

60 cts Format d'économie, \$1.50



Nourriture du Dr Chase
POUR LES NERFS

COLLECTE NATIONALE DE VÊTEMENTS

Envoyez ce que vous pouvez au bureau de la Collecte de votre localité

Du 17 au 27 juin

THÉ

"SALADA"

Message de F. H. LaGuardia directeur général de l'UNRRA aux canadiens de langue française

Le Canada, dans le domaine de la générosité et du sacrifice, donne souvent l'exemple au reste du monde. Une fois de plus votre pays le prouve par l'apport qu'il donne à l'UNRRA et à l'oeuvre vitale de cette organisation en cette heure critique.

Voilà ce que je tiens à vous dire en votre langue à vous, Canadiens de langue française, dont l'âme et les traditions s'alimentent à la grande source de bonté.

Parce que nous avons l'abondance, il est de notre devoir de venir en aide sans tarder à des millions d'êtres humains dont la vie dépend de nous. Il est difficile de réaliser, dans un pays comme le vôtre — avec le printemps qui évoque toutes les promesses de la vie — que la mort plane aujourd'hui sur toute une partie de l'Europe et de l'Orient et qu'elle est encore plus menaçante et plus terrible que durant la plus affreuse des guerres. C'est la faim qui tue maintenant. De nouveau, les enfants sont les plus menacés parce qu'ils sont sans défense. Les uns deviennent aveugles par suite de malnutrition. D'autres, s'ils survivent, sont atteints de rachitisme et de tous les maux qui, en se propageant, risquent d'anéantir la race humaine.

C'est une question de vie ou de mort, et non plus de simple sentiment. Certes personne ne peut rester insensible à la misère des populations affamées d'Europe. Et il n'est pas un être normal qui ne réagisse en apprenant qu'en Chine, d'après le rapport d'un officiel de l'UNRRA, toute une population est réduite à se nourrir d'herbe et de racines, et même de glaise noire. Mais il ne suffit plus de s'émouvoir de la misère de ceux qui sont loin. Il faut les aider. Vous l'avez compris.

Parce qu'il y a des millions et des millions de gens qui ont faim, il leur faut du blé dont ils feront du pain. Il faut que tout le blé disponible, et même un peu plus pour traverser la période critique d'ici la prochaine récolte.

Mais ce n'est pas tout. Car mon appel ne s'adresse pas qu'aux cultivateurs de qui on a l'habitude de tout attendre dès

qu'il s'agit de l'essentiel. Il n'est personne qui ne doive contribuer de quelque façon au salut du monde. Car c'est de cela qu'il s'agit: le salut du monde.

Cela implique des privations: moins de gâteaux, de pâtisseries et de desserts trop riches. Point de gourmandise. Quand tant de gens ont faim, il n'y a plus de goût même à la bonne chère.

Qui n'est prêt à faire quelques sacrifices quand il s'agit de sauver des vies et de ramener des enfants chétifs à la santé?

Je prêche la même chose aux Etats-Unis où, s'il n'en tient qu'à moi, on ne reverra pas d'ici longtemps de desserts trop riches comme, par exemple, des tartes dites "à la mode". Tant qu'il y aura la famine en Europe et ailleurs, les excès de table ne sont plus de mode ici.

La frugalité fut toujours une vertu. Vos ancêtres la pratiquèrent, et vous savez qu'ils ne s'en trouvèrent pas plus mal. A preuve la race saine que vous êtes.

Le gaspillage fut toujours un vice. Ce n'est pas à des descendants de Normands qu'il faut l'apprendre. Vous l'enseignez, d'ailleurs, à vos enfants. Le gaspillage devient un crime aujourd'hui car il prive d'autant des millions de gens qui meurent de faim.

"Faire ses provisions" était naguère le premier souci d'une bonne ménagère. Mais son rôle aujourd'hui doit consister à prévoir ce qui est strictement nécessaire et à éviter le superflu. Autrement d'autres souffriront et ne pourront survivre. N'achetez que ce qu'il vous faut. Le reste ira à ceux qui sont privés de tout. Votre gouvernement et l'UNRRA y verront.

Ce sont les conseils mêmes de vos dirigeants, et je ne fais que les répéter. Je sais que vous continuerez de suivre ces directives qui permettront au Canada de garder son rôle traditionnel et vital de "grenier du monde". Et une fois de plus, Canadiens, vous aurez contribué volontairement à sauver la civilisation.

F. H. LaGuardia

RECETTE

STEAK DE VEAU AVEC SAUCE AUX LEGUMES

1 livre de steak de veau en morceaux

3 c. à table de farine
1 c. à thé de sel
Pincée de poivre
½ c. à thé de poudre de cari
2 c. à table de graisse fondue
1 ½ tasse d'eau
1 boîte de soupe aux légumes
Saupoudrez la viande avec la farine, à laquelle le sel, le poivre et la poudre de cari ont été ajoutés. Faites brunir la viande dans la graisse chaude. Ajoutez ½ tasse d'eau, recouvrez et faites mijoter pendant 15 minutes. Combinez la tasse d'eau qui reste à la soupe aux légumes et versez sur la viande. Recouvrez et continuez à faire mijoter, en remuant de temps à autre, pendant 1 heure, ou jusqu'à ce que la viande soit tendre. Six portions.

La Croix-Rouge

Suggestions aux ménagères dans la lutte contre le gaspillage de vivres

L'agence de secours dite Famine Emergency Relief Committee, nous prie de bien vouloir réduire de 40% notre consommation de farine et de 20% celle des matières grasses et des huiles.

Pour assurer une plus grande efficacité dans l'économie des vivres, le Red Cross Nutrition Service donne aux ménagères les conseils suivants:

1. Conservez les morceaux de pain qui restent après chaque repas. Si chaque famille du pays épargnait une demi-tranche de pain par jour, il en résulterait une économie nationale de 500,000 livres.

2. Consommez une pomme de terre à la place d'une tranche de pain. A un sandwich substituez une salade de pommes de terre, entre les repas.

3. Faites usage de gruau plus que jamais auparavant. Une assiette de gruau a la même valeur nutritive que deux tranches de pain.

4. Afin d'épargner les matières grasses, faites frire le moins d'aliments que vous pourrez: faites les cuire, bouillir, ou mettez-les au four.

5. Faites cuire les légumes avec leur peau ou pelure autant que faire se pourra.

6. Comme desserts, servez des fruits ou autres choses à la place de pâtisseries.

7. Mettez de côté toutes les graisses dont vous ne vous servirez plus et livrez-les à l'épicier ou au charcutier.

8. N'achetez que le nécessaire et sachez tirer tout le profit possible de ce que vous achetez.

9. Conservez les aliments en bon état. Servez, au repas suivant, les restes du repas précédent. Ne faites point de réserves de farine.

10. Faites un usage parcimonieux de matières grasses et d'huiles. Une cuillerée à thé de graisse par chaque consommateur aux Etats-Unis, veut dire un total de 1,000,000 de livres au moins, par jour.

Jamais, dans l'histoire universelle, il n'y a eu autant de gens dont l'existence peut être sauvée grâce à la bonne volonté d'une nation comme la notre.

"Si cette bonne volonté fait défaut chez nous, dit le Emergency Famine Committee, des millions d'humains vont mourir de faim. La guerre a été gagnée par les canons; la paix peut être gagnée par les vivres".

Le nouveau comité exécutif des Filles d'Isabelle d'Amos

Madame J.-E. St-Pierre réélue
Régente

Dans la soirée de mercredi 5 juin, à la Salle des Chevaliers de Colomb d'Amos ont eu lieu comme suit les élections du comité exécutif du Cercle Notre Dame du Rosaire des Filles d'Isabelle:

Régente: Mme J.-E. St-Pierre;
Ex-Régente: Mme Jos. St-Onge;
Vice-Régente: Mlle Mariette Cinq-Mars;

Chancelière: Mme Conrad Drouin;
Monitrice: Mlle Georgette Bouchard;

Secrétaire-financière: Mlle Fernande Archambault;

Secrétaire-trésorière: Mlle Rita Albert;

Secrétaire-archiviste: Mlle Olympe Trempe;

Gardienne: Mme Luc Racicot;

Garde interne: Mlle Thérèse Baril;

Garde externe: Mlle Jacqueline Guillemette;

Syndics: Mme Zénase Baron;

" Mlle Edouard Paré;

" Mme Auguste Gagnon;

Musicienne: Mlle Huguette Racicot;

Rédactrice: Mlle Gisèle Lanouette;

Guides: Mlles Jeanne Baril et Rita Guillemette;

Porte-Bannière: Mme Léandre Paré;

Capitaine de la garde d'honneur: Mlle Marcelle Legault.

Aux nouvelles élues nous offrons nos sincères félicitations, particulièrement à Madame St-Pierre, la nouvelle régente, qui a déjà occupé ce poste il y a quelques années avant son départ pour Malartic et dont le stage à la régence a été marqué de tant de brillantes activités.

"La santé des dents"

Réponses à de fréquentes questions

Q.—Pourquoi les dentiers ou les pièces dentales quelconques deviennent-ils, graduellement, plus ou moins mal assujettis?

R.—Les dentiers et les pièces dentales, dans la majorité des bouches, perdent, en effet, peu à peu, leur exact ajustement. La durée de leur usage est, en premier lieu, un facteur important de cette modification, qui varie infiniment, du reste, selon les individus. Plusieurs raisons sont généralement invoquées pour expliquer ce changement qui se produit parfois à la longue dans les pièces dentales. Certaines d'entre elles peuvent être prévues et corrigées facilement par le dentiste, tandis que d'autres sont vraiment imprévisibles et dépendent uniquement de la nature de chaque personne. Dans le cas d'une modification imprévue dans l'ajustement d'un dentier ou d'une pièce dentaire, il y a toujours lieu de consulter tout de suite un bon dentiste qui trouvera certainement l'immédiate solution du problème particulier qui se présente. Mais les dentiers devenus trop lâches, ou dont les bases ont perdu de leur rigidité par un excès nouveau de mobilité, ne doivent jamais continuer à être portés, car, dès ce moment, ils sont dépourvus de toute leur utilité et même de leur raison d'être.

LA LIGUE D'HYGIENE DENTAIRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC, INC. — 1426, rue Amherst, Montréal 24, sera heureuse de répondre, sans frais, par lettre personnelle à toutes les questions qui lui seront posées relatives à cet article et généralement dentaires.

Quand vous êtes sans lait...



"Vous n'avez aucune excuse," insiste, Elsie, la Vache Borden, "pour vous priver de lait complet."

"Faites votre propre lait pour boire ou pour la cuisine... mettez simplement du Klim — Lait Complet en Poudre — dans de l'eau. Battez vivement... MMMM! Et, en un clin d'oeil, vous avez du lait crémeux et délicieux!"

© The Borden Co. Ltd.

KLIM est du lait complet dont seule l'eau naturelle a été retirée. Il vous donne toute la crème, les sels minéraux, protéines et vitamines du lait complet pasteurisé.

Le lait fait avec du Klim se garde comme le lait liquide frais. Pas de perte... faites-en quand vous en avez besoin. Ayez toujours du Klim sous la main.

Il est pasteurisé
THE BORDEN COMPANY LIMITED

LAIT Crémeux KLIM

"SOUS FORME DE POUDRE PRATIQUE"

PAINKILLER

BERRY DAVIS
CONTRA
Crampes - Entorses - Frissons.

4 Générations
de femmes nerveuses
ont su faire
disparaître facilement
la FAIBLESSE

IRRÉGULARITÉ,
NERVOSITÉ,
FAIBLESSE,
PÂLEUR,
MANQUE
D'APPÉTIT

TROUBLES
FÉMININS,
SYMPTÔMES
OU CONSÉ-
QUENCES DE
L'ANÉMIE

1875 1900 1923 1945

PILULES ROUGES

LE CANADAIEN FRANCO-AMÉRICAIN 111, 1300, RUE ST-DENIS, MONTRÉAL 16

Congrès général de la corporation des agronomes

Au Collège Macdonald, les 18, 19 et 20 juin

La Corporation des Agronomes de la province de Québec tiendra son cinquième congrès annuel les 18, 19 et 20 juin prochain, au Collège Macdonald, à Ste-Anne-de-Bellevue. Ces importantes assises, que le public en général, et tout spécialement les cultivateurs, suivront avec intérêt, seront sous la présidence de M. Emile-A. Lods, M.S.A., professeur d'agronomie au Collège Macdonald et président du Conseil général de la Corporation. On prévoit qu'environ 500 techniciens agricoles participeront à ce congrès. Un grand nombre seront accompagnés de leurs épouses.

Parmi les articles inscrits au programme de ces assises, mentionnons l'allocution du président, le compte rendu des corporations de section, les rapports des comités et services, une causerie du Dr W.-H. Brittain sur le Collège Macdonald, et une visite de l'institution, de son laboratoire, de son troupeau et de ses champs d'expérimentation. A l'agenda, on note encore, pour 1 heure, le jeudi, 20 juin, un

Bénédiction d'une nouvelle meunerie

A St-Clet, comté de Soulanges

En présence de nombreux cultivateurs, Mgr P.E. Léger, V.G. du diocèse de Valleyfield, a présidé récemment à la bénédiction d'une nouvelle meunerie, propriété de la Coopérative Agricole de St-Clet, comté de Soulanges.

Plusieurs personnalités du monde assistaient à cette manifestation. Mentionnons M. l'abbé Laberge, aumônier diocésain de l'U.C.C., M. l'abbé Henri Cuillierier, curé de St-Clet, MM. H.C. Bois, gérant de la Coopérative Fédérée, Raynald Ferron, du ministère provincial de l'Agriculture, J.A. Leclerc, agronome régional, et Paul Morin, agronome local qui ont pris la parole. La réunion était présidée par M. Léonard Farand, président de la coopérative, qui a souhaité la bienvenue, M. J.H. Bourbonnais, gérant de la Société, agissant comme maître de cérémonie.

Mgr Léger a parlé de l'aspect spirituel et temporel de cette manifestation. M. R. Ferron a montré que la coopération n'est pas le fait d'une propagande, mais bien la seule formule capable de satisfaire pleinement des besoins impérieux. Ainsi, dans notre province, l'idée coopérative est maintenant à la base de l'industrie du lin, elle est également le fondement du succès d'un nombre considérable de beurreries, de couvoirs, de meuneries et même de quelques sociétés de transport de produits agricoles. Toutes ces organisations sont puissantes justement parce qu'elles ont comme base la justice et la charité chrétiennes, et comme méthode, des applications éprouvées.

Le gérant de la Fédérée a félicité les coopérateurs de St-Clet d'avoir réalisé leurs entreprises collectives avec intelligence et économie. Il a aussi insisté sur l'importance pour les cultivateurs de régler eux-mêmes leurs problèmes et de supprimer le plus possible tous les intermédiaires coûteux et inutiles. En terminant, M. Bois a montré la nécessité, après avoir fondé de puissantes coopératives locales, d'organiser des sociétés et des services coopératifs régionaux, provinciaux, nationaux et même internationaux.

déjeuner-causerie, auquel prendront part les plus hautes personnalités religieuses et civiles. Le conférencier invité sera M. Louis Pasquier, ingénieur - agronome français, gérant de la Raffinerie de sucre de St-Hilaire. Enfin, il y aura élection des officiers de la Corporation pour la prochaine année, et le nouveau président ajournera le congrès.

Un programme spécial a été préparé à l'intention des dames et rien ne sera négligé pour rendre leur séjour au Collège Macdonald agréable et instructif.

Contrairement aux années passées, on notera que le Congrès de la Corporation des Agronomes de 1946 ne comporte pas de thème général. Les organisateurs en ont décidé ainsi, afin de laisser aux agronomes toute latitude voulue pour discuter de leurs affaires. Cela ne veut pas dire, toutefois, que les grandes questions agricoles d'actualité n'aient pas leur écho à ces assises.

M. P. Lagloire nommé secrétaire du ministère de l'Agriculture

Le sous-ministre de l'Agriculture, M. Jules Simard, annonce la nomination de M. Pellerin Lagloire, B.S.A., M.S., au poste de secrétaire du Ministère de l'Agriculture. A l'emploi du Ministère depuis 1928, le nouveau secrétaire a exercé les fonctions d'entomologiste, de bibliothécaire horticole, de juge du Mérite Agricole et d'officier spécial.

Naturaliste, M. Lagloire a collaboré à diverses revues d'histoire naturelle et a dirigé pendant plusieurs années les Cercles de Jeunes Naturalistes de la région de Québec. Il fait partie de la Corporation des Agronomes, de l'Institut agronomique du Canada, de l'ACFAS, de la Société linnéenne (membre fondateur), etc. Il a également collaboré à plusieurs revues culturelles ainsi qu'au Réveil rural.

La propriété industrielle et les Canadiens-Français

Liste de brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens-Français durant le mois de mai 1946. (Liste compilée de la Gazette Officielle du Bureau des Brevets par le BUREAU TECHNIQUE FOURNIER, procureurs de brevets d'invention, 934 est, rue Sainte-Catherine, Montréal).

434,544—Georges Chouinard de Québec, "Dispositif à transporter les véhicules".

434,653—Paul Croteau de Montréal, "Appareil à poser les pneus".

434,671—G. Plamondon, de Cyrette, P.Q., "Varlope".

434,956—Roger Trudel de Montréal, "Tendeur de corde à lingée".

Dans son nouveau poste, M. Lagloire remplace M. T.-H. Fortier qui devient officier spécial.

Elle tient à rappeler

La Commission des Prix et du Commerce tient à rappeler que tout locateur louant, pour la première fois depuis le 10 décembre 1942, un logis meublé, doit en faire fixer le prix par l'estimateur des loyers. Toute demande doit être adressée au représentant local de la Commission qui la transmettra à l'estimateur des loyers du bureau régional, à Montréal.

Lorsqu'un propriétaire demande à la Commission des Prix l'autorisation d'augmenter un loyer, il doit attendre la décision de la Commission. Après avoir reçu la permission à cet effet, il doit envoyer au locataire une demande de renouvellement du bail au loyer augmenté. Si celui-ci consent, le propriétaire aura alors le droit d'exiger le montant de l'augmentation accordée et s'il ne consent pas, il devra quitter les lieux.

CONNAISSEZ MIEUX LE QUÉBEC...



Noranda, une des principales mines de cuivre et d'or du Québec

Photo par courtoisie du Pacifique Canadien



Connaissez-vous le Québec? Savez-vous, par exemple, que la production minière depuis trente ans s'est accrue de \$18,000,000 à plus de \$100,000,000 par année! Le minerai exploité comprend l'amiant, le cuivre, l'or, l'argent, le nickel, le zinc et autres métaux!

Le gouvernement du Québec, qui ne manque pas de prévoyance, maintient une école de formation de mineurs à Val d'Or. Le ministère des Mines s'est assuré les services d'un plus grand nombre de spécialistes et de géologues et il se propose de faire l'étude et de dresser la carte géologique de nouvelles régions.

Bien que la bauxite soit importée de l'Amérique du Sud, Québec est maintenant un centre mondial de raffinage de l'aluminium. Il est également un des principaux producteurs d'amiant. Presque toutes les mines de métaux sont situées dans une région de 6,000 milles carrés—et il ne faudrait pas oublier que la superficie du Québec est de 703,635 milles carrés! Cette industrie n'est donc encore qu'à ses débuts.

On constate le même développement soigné de ses autres ressources naturelles... l'agriculture, les pêcheries, l'exploitation forestière, l'énergie hydroélectrique, etc. Car ce sont là la vie et le travail du peuple. Le Canada compte sur ces précieuses ressources pour les nombreuses matières si essentielles à une grande nation unie!

LE QUÉBEC ÉDIFIE POUR L'AVENIR

En 1608, Samuel de Champlain arrivait à Québec avec les premiers colons. Aujourd'hui, la population du Québec se chiffre à 3,000,000 d'âmes, son commerce de détail annuel à \$800,000,000. Le Québec l'emporte sur toutes les autres provinces dans les domaines de l'énergie hydroélectrique, des textiles, du bois, du papier-journal, de la chaussure, du tabac transformé, de l'amiant et de l'aluminium. Les ressources naturelles, l'agriculture et le transport y sont sagement développés. Et maintenant, le Québec, dont le peuple est si profondément attaché au pays, se prépare à partager avec ses provinces sœurs, un brillant et glorieux avenir.



SOYEZ FIERS DU QUÉBEC—C'EST UNE PARTIE DE VOTRE PAYS

GARDEZ VOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE
Le meilleur placement que vous puissiez faire au Canada

THE CARLING BREWERIES LIMITED

Vie Economique

BEAU SUCCES COOPERATIF A ST-ANDRE AVELIN

La Coopérative Agricole de St-André Avelin tenait dernièrement son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Léopold Legris. Plus de 200 cultivateurs venus des six paroisses où se recrutent les membres et patrons assistaient à cette réunion. Etaient aussi présents à cette journée coopérative: Chanoine H. Yelle, curé, l'abbé Tittley, vicaire, les agronomes J.-W. Delaney, Léo Caron, Marcel Ste-Marie et J. T. Rollin.

Invité par le président, M. le Chanoine Yelle dit toute la satisfaction qu'il éprouve de voir les cultivateurs groupés sous le signe de la coopération. Il lui fait plaisir d'encourager ses paroissiens à continuer leur beau travail, "une des formes modernes de la charité chrétienne en affaires", dit-il.

M. Marcel Ste-Marie a donné lecture du rapport financier avec commentaires appropriés. Le bilan du dernier exercice montre un chiffre d'affaires de \$376,000., ce qui représente une augmentation de \$48,000. sur l'année précédente. La fabrication du beurre a dépassé le demi-million de livres. Cette coopérative compte

de l'esprit de coopération et de progrès qui les anime.

maintenant 243 sociétaires. Au cours de l'année, ceux-ci ont touché en ristourne pour la première année d'exploitation, un montant de \$1,651. L'assemblée générale a décidé de payer les ristournes de la deuxième année d'opérations, soit \$3,340.

L'agronome J.-Th. Rollin félicita les cultivateurs de leurs succès. Il insista sur la nécessité d'améliorer encore les exploitations agricoles par un choix judicieux du cheptel, une meilleure alimentation des animaux, une production encore plus économique, des grains et fourrages sur la ferme même.

M. Léo Caron, de la Coopérative Fédérée, signala les difficultés d'approvisionnement de grains et dit combien la Fédérée veut aider toutes les coopératives de la province.

L'agronome régional J.-W. Delaney apporte lui aussi ses félicitations. Vous avez réalisé des économies appréciables au cours

des années dernières, dit-il, mais avez-vous déjà pensé à ce que nous avons des coopératives? la coopération a fait réaliser à tous les cultivateurs depuis que Comme exemple, citons le prix de la livre de gras. Avant l'existence des coopératives, on payait la livre de gras le même prix et quelque fois un cent de moins que le prix du beurre au gros; aujourd'hui, la livre de gras vous est payée deux cents de plus que la livre de beurre, sans compter les trop-perçus qui vous sont distribués ou crédités en fin d'année. C'est là un service marqué dont profitent tous les cultivateurs.

M. l'abbé Tittley suggère l'organisation d'une coopérative d'Épargne et de Crédit qui aiderait grandement les individus et les services coopératifs existants.

Les officiers suivants ont été élus pour l'année 1946-47: MM. Léopold Legris, président; Léon Ippersiel, vice-président; directeurs, Lionel Gagnon, Dieudonné Fournel, Hervé Angrignon et J.-Bte Sabourin. G.-A. Mathieu a été réengagé secrétaire.

Des versions en portugais, espagnol, suédois, allemand, chinois, italien, arabe, russe, de plusieurs réalisations de l'Office National du Film sont actuellement distribuées dans les différents pays du monde.

Assemblée d'éleveurs de chevaux et bovins canadiens

Les éleveurs de chevaux et bovins canadiens se sont réunis en assemblée régionale, à la salle paroissiale de Mont-Joli, mercredi le 15 mai, sous la présidence de MM. Jos. Hébert, de Bécancourt, et Maurice Hallé, M.P., de Sweetsburg (Missisquoi), respectivement présidents des Sociétés d'éleveurs de chevaux et bovins canadiens. Des cultivateurs-éleveurs des comtés de Rimouski, Matapédia et Matane ont pris part à cette réunion comme membres du Club des éleveurs du Bas-St-Laurent. Ils étaient accompagnés de leurs agronomes, Jules Rinfret, de Val-Brillant, M. Chamberland, de Mont-Joli, Arthur Rioux, de Rimouski, Lucien Roy, de St-Fabien. Ce dernier agissait comme secrétaire de l'assemblée en l'absence de M. J.-M. Albert, agronome régional, retenu chez lui par une indisposition. Le secrétaire des deux sociétés d'éleveurs déjà mentionnés, M. Marc Leclerc, assistait également à cette réunion.

A cette réunion annuelle on a discuté d'importantes questions dans l'intérêt des éleveurs d'animaux canadiens. On a tracé un programme d'action pour l'année en cours. Comme on le sait, la

province est divisée en plusieurs régions qui ont chacune leur Club d'Éleveurs de Canadiens. C'est donc un travail d'ensemble que l'on poursuit dans le Québec pour l'amélioration constante des deux seules races de chevaux et bovins créées au pays.

Les élections annuelles ont donné le résultat suivant: Président-honoraire: Lt.-Col. Maurice Hallé, M.P.; Président: M. Noël-Yvon Fortin, de St-Fabien de Rimouski; Vice-président: M. Rosaire Caron, de St-Valérien; Directeurs: MM. Paul-Emile Belzile, d'Amqui, Gérard Claveau, de Luceville, David Rioux, de St-Simon; Secrétaire-trésorier: M. Arthur Rioux, agronome, de Rimouski.

L'EUROPE et l'Extrême-Orient ont un besoin urgent de vivres. En conservant la nourriture vous faites votre part. Achetez moins... consommez moins... ne gaspillez rien.

Mangez moins de pain, de tartes, de gâteaux, de viande, de fromage et d'œufs. Ce sont les seuls aliments susceptibles d'expédition en vrac aux peuples affamés de l'univers. Partagez avec ceux qui ont faim!

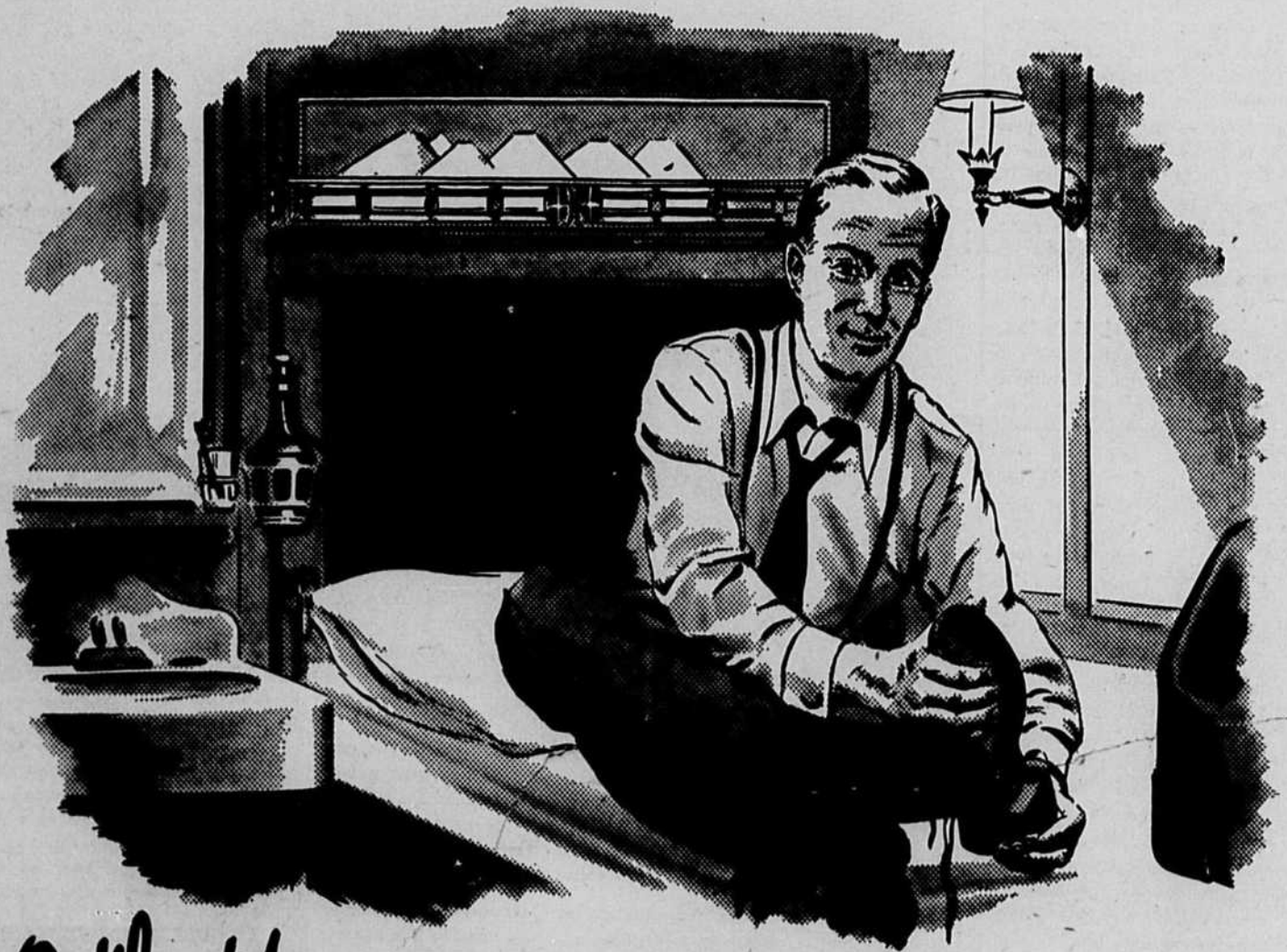
Agrandissement du couvoir de Saint-Marc

La Société coopérative avicole de St-Marc des Carrières, comté de Portneuf, agrandira le couvoir qu'elle exploite et doublera la capacité de ses incubateurs par l'addition d'une nouvelle machine d'une capacité de 32,000 oeufs. Cette décision a été prise lors d'une assemblée générale des membres, tenue jeudi soir dernier, sous la présidence de M. B. Godin. Assistaient aussi à la réunion, MM. Henri Lauzière, agronome régional, C.-E. Benoit, chef de la division de l'Aviculture au ministère provincial de l'Agriculture, Antoine Roy, agronome de division, et Arthur Bedard, instructeur avicole.

Le projet soumis à l'approbation des membres par M. Godin comporte la construction d'une annexe de 42 pieds par 24 à l'édifice actuel. La nouvelle construction permettra l'aménagement d'un bureau pour le gérant, M. Baribeau, et d'un poste moderne de mirage et de classification pour les oeufs de consommation.

L'instructeur avicole, M. Bédard, a déclaré que la réalisation du projet à l'étude se justifie par le développement du couvoir qui n'est plus en mesure de répondre aux demandes de poussins et de dindonneaux d'un jour. De plus, le poste de classement d'œufs que la Société exploite ne répond pas aux exigences de la loi et il est nécessaire de l'aménager dans un autre local.

Dans une brève conférence, M. Benoit a parlé des possibilités de l'élevage du dindon dans la province et a brossé un tableau d'ensemble de l'aviculture québécoise. M. Lauzière a recommandé aux sociétaires d'appuyer leur organisation sur les producteurs et de considérer les problèmes avicoles comme faisant partie d'un tout. Enfin, M. A. Roy a félicité les aviculteurs



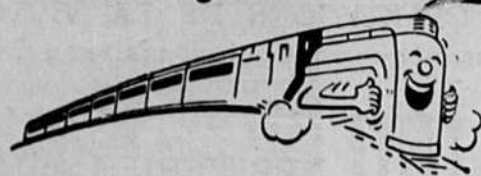
Qu'il est bon de voyager de nouveau en wagon-lits!

... et de goûter le délicieux confort d'un petit chez-soi climatisé. Le Canadien National vous offre de nouveau ce vif plaisir. Qu'il s'agisse d'un long ou d'un court voyage, fait la nuit ou le jour, en Pullman ou en wagon ordinaire, vous apprécierez de nouveau les délices et la détente d'un voyage en chemin de fer.

VOUS PROJÉTEZ UN VOYAGE?

Pour itinéraires, location de places, billets, renseignements sur les endroits à visiter, vous n'avez qu'à consulter un agent du Canadien National. Il rendra votre voyage agréable dès le départ. Quel que soit le but de votre déplacement, parlez-en d'abord au représentant du Canadien National.

**LES BEAUX JOURS
sont revenus**



CANADIEN NATIONAL
SERT TOUT LE CANADA

CULTIVATEURS! QUE FEREZ-VOUS DE VOS FILS?

A moins qu'il ne survienne d'événements imprévus, la province de Québec devra subir les conséquences du déséquilibre démographique de ses populations urbaine et rurale. Déjà, la débâcle économique de 1929 avait mis en lumière l'impossibilité d'assurer à tous les travailleurs urbains qui en avaient besoin un gagne-pain constant et suffisamment rémunéré. La crise, on le sait, s'est prolongée jusqu'à la déclaration de la guerre en 1939. Malgré toutes les prévisions optimistes, le chômage, que la guerre n'avait que recouvert, a réapparue. C'est ainsi que dans la seule ville de Montréal l'on compte au-delà de 100,000 chômeurs; dans la seule ville de Montréal l'on compte au-delà de 100,000 chômeurs; dans celle de Québec au-delà de 12,000. Si ces sans-travail touchent pour un temps des prestations d'assurance-chômage, il est à prévoir que, dans un avenir assez prochain, ils devront, comme ce fut le cas en 1931, se contenter des allocations de secours. D'ici là toutefois, l'on tentera de leur assurer un travail, qu'il corresponde ou non à leurs aptitudes, plutôt que de les laisser languir dans une dangereuse oisiveté. Mais même à cela il faut s'attendre à ce qu'un nombre sans cesse croissant ne puisse trouver à s'embaucher dans les industries ou les commerces. La raison fondamentale en est que toutes nos villes, grandes, moyennes ou petites, sont d'ores et déjà surpeuplées. Ce surpeuplement, il convient de l'attribuer à la désertion ininterrompue des campagnes de ceux qui, dans leur intérêt propre et pour le bien de la société, n'auraient pu mieux faire que de rester dans leur région.

L'une des causes fondamentales du désordre social et économique qui sévit dans la province est l'exode rural. Du point de vue national, est-il spectacle plus navrant que celui d'un peuple qui, volontairement ou non, laisse englotir dans les villes cette classe de sa population dont dépend sa vitalité: sa classe rurale? Mais s'il est du devoir de tous de collaborer au maintien au sol de nos ruraux, il n'en reste pas moins que les premières intéressées sont les familles de cultivateurs elles-mêmes. En effet, même si tous naient à l'oeuvre du maintien au sol des nôtres, ils resteraient imiles organismes et les individus

soucieux du bien commun se donnent moins qu'ils ne soient secondés dans leurs efforts par les habitants eux-mêmes. Le mieux qu'ils puissent faire c'est de renseigner les populations rurales sur le devoir qu'elles ont d'établir leurs enfants, les avantages que peuvent leur offrir les régions nouvelles, de les mettre en garde contre les dangers de la désertion du sol. Pour ce qui est du gouvernement, il ne peut guère faire mieux que d'encourager des deniers publics l'ouverture des nouvelles paroisses. Il ne lui appartient pas d'imposer aux parents de garder leurs fils à la terre, pas plus qu'il est de ses attributions d'obliger les familles à quitter les villes pour s'implanter au sol. D'ailleurs, même s'il allait affecter à l'établissement individuel des familles des sommes d'argent considérables, le succès de l'établissement serait encore conditionné à la volonté de la famille de réussir son entreprise. Or, pour réussir en colonisation, il faut être doué de toute une gamme de qualifications que seuls les fils du sol, sauf de rares-exceptions, sont en mesure de posséder.

Cultivateurs! que ferez-vous de vos fils? S'il est de votre désir de les garder à la terre, croyez-vous qu'il vous sera possible de les établir dans votre paroisse? Cette question, l'occasion nous fut donnée de la poser fréquemment au cours des semaines qui viennent de s'écouler alors que nous prenions part à des forums agricoles tenus dans plusieurs paroisses du diocèse de Québec. Si les réponses que nous avons reçues peuvent différer par certains côtés, elles se ramènent quand même toutes à ceci: la plupart des cultivateurs sont incapables d'établir leurs fils dans leur paroisse natale. D'abord les bonnes terres sont partout assez rares; ensuite, celles qui de temps à autre sont mises en vente coûtent trop cher. Un cultivateur à l'aise disait qu'il avait réussi à établir un de ses fils dans la paroisse. A cette fin, il avait acheté une terre au coût de \$8,000 sur laquelle il prévoyait encore dépenser de \$1,500 à \$2,000 pour améliorer les bâtiments.

Il se proposait en plus de léguissants à régler le problème à guer son bien à un autre de ses fils. Cependant, comme il se plut à nous l'avouer, il n'entrevoit pas la possibilité d'établir ses

quatre autres fils. Ceux-ci, il est normal de s'y attendre, seront contraints de prendre la route du village ou de la ville dans un avenir assez prochain. Notre bon habitant se demandait, et avec raison, s'il n'aurait pas mieux fait de vendre le bien qu'il cultive et de partir avec toute sa famille pour les régions nouvelles où il aurait pu établir tous ses fils autour de lui et à bien meilleur compte.

La question ne se pose même pas: le type de famille idéal pour établissement en pays neuf c'est la famille complète qui quitte sa paroisse d'origine avec son roulant et un montant d'argent suffisant. Qu'il puisse se trouver des jeunes couples plus courageux que la moyenne, qui soient prêts à rompre leurs attaches avec la paroisse natale, nous l'admettons volontiers. Ce ne seront là que des exceptions, car la majorité des jeunes couples d'aujourd'hui ne se sentent pas la force de quitter leurs parents, de s'en aller seuls faire la conquête d'un domaine bien à eux. Pour peu que l'on étudie de près leur situation, l'on ne peut guère leur faire de reproches. A tous les points de vue il nous semble que ce soit la souche complète qui doit partir et se transplanter. Sur ce point, nous avons recueilli l'autre jour un témoignage. Une dame dans la soixantaine exprimait son regret de n'être pas partie alors qu'elle avait tous ses enfants avec elle. "Si l'on nous avait dit dans le temps qu'il était de notre devoir de partir avec nos enfants, mon mari et moi n'aurions pas hésité. Aujourd'hui, l'ainé est avec nous, les dix autres — car nous avons eu onze enfants — sont dispersés aux quatre coins de la province. Il en est même un dans l'Ontario."

A la suite d'un forum agricole que nous avons tenu dans leur paroisse, les cultivateurs de St-Bernard ont décidé de constituer un comité paroissial dans le but de s'enquérir du surplus de leur population et de prendre les moyens de garder leurs fils et leurs filles à la terre. Ils furent eux-mêmes étonnés du nombre considérable de jeunes couples de leur paroisse qui cherchaient à s'établir, de jeunes hommes aussi qui ne demanderaient pas mieux que de rester à la terre. A tel point que cette paroisse pourrait à elle seule, d'ici peu d'années, fonder dans l'Abitibi une paroisse-fille et d'y remplir les cadres à même le seul excédent de sa population. Ce qui est vrai de St-Bernard l'est aussi d'un très grand nombre de paroisses rurales, pour ne pas dire de la plupart.

A tout événement, c'est le temps plus que jamais d'endiguer une fois pour toutes ce flot de la population de la campagne vers les villes. Alors que l'argent est moins rare qu'autrefois, que la plupart des cultivateurs peuvent envisager soit la transplantation de leur famille, soit l'établissement de leurs fils dans des conditions avantageuses, il ne faudrait pas qu'ils aillent encore une fois différer l'accomplissement de l'un de leurs premiers devoirs.

C. E. Couture

**Encouragez
nos
annonceurs**

Vacances '46

Attrayante, pleine d'entrain et de photographies de nouveau la revue Vacances '46 vous invite à vivre de belles vacances.

Vacances '46 contient de splendides photographies pleine page, des articles courts, remplis de suggestions, en un mot tout ce qu'il faut pour passer de belles et fructueuses vacances.

Le magazine Vacances '46 paraît chaque année à l'occasion du Concours de Vacances. Il vous invite à présenter un reportage photographique, un récit de voyage, une collection d'histoire naturelle, un travail d'artisanat ou de peinture. Plus de \$800.00 seront distribués aux gagnants du concours! Voulez-vous de plus amples

renseignements? Procurez-vous le splendide magazine Vacances '46 en vente au Secrétariat de l'A.C.J.C. — 840, rue Cherrier — Montréal 24. Prix: 10c l'exemplaire — \$1.00 la doz. — \$7.00 le cent.

L'Office National du Film, dans une série de documentaires sur l'art, intitulée: SEPT PEINTRES DE QUEBEC, BOURRASQUE, PAYSAGES CANADIENS, présente quelques unes des oeuvres de nos artistes contemporains: Alfred Peillon, Clarence Gagnon, Tom Thomson, Suzor Côté, Henri Masson. Ces films ont été réalisés en couleurs.

Ce Piquant Régal Glacé!

IL N'Y A PAS DE MEILLEUR PÉPÉ-OLA QU'EN CANADA

SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE, COURBATURES,
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,
FATIGUE HABITUELLE,
MANQUE D'APPÉTIT...

PILULES MORO

1546 ST-DENIS, MONTRÉAL

**CIGARETTES
SWEET
CAPORAL**

"La forme la plus pure
sous laquelle le tabac
peut être fumé."



**LE MEILLEUR TABAC
À CIGARETTES
POUR VOTRE ARGENT**

Education...

(suite de la première page) où les bûcherons exercent leur activité suffit à leur faire prendre conscience de leur importance numérique, à les inciter à adopter des mesures susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie.

Est-il besoin de rappeler que les bûcherons sont une classe de travailleurs dont les mérites n'ont pas toujours été justement reconnus. Dans un pays comme le nôtre dont l'économie se serait, en partie, effondrée sans les services des bûcherons, il est évident que leur rôle est primordial.

Les congrès ont pour but de permettre aux bûcherons de s'organiser et de défendre leurs intérêts. Ils ont pour but de leur faire connaître leurs droits et de leur donner les moyens de les faire valoir.

Le Service de la Colonisation a pour honneur de servir les intérêts des bûcherons. Il leur offre son concours et leur aide pour leur permettre de mener à bien leurs entreprises.

La nouvelle ligne du Canadien National vers Chibougamau partirait de Barraute

Un projet caressé depuis longtemps et dont l'exécution a été demandée à maintes reprises par nos Chambres de Commerce de la région est en train d'entrer dans le domaine de la réalisation. Il s'agit de la construction d'un embranchement du Canadien National d'un point situé entre Amos et Senneterre, s'allongeant vers le nord et aboutissant au Lac Saint-Jean.

Naissance

Mardi le 8 mai en la cathédrale d'Amos, Mgr Lucien Savard, P.D., a baptisé Joseph, Yves, Pierre, fils de M. le notaire Gaston Roberge et de Madame Roberte d'Amos, Parrain, M. Jean-Marie Lavoie d'Amos, oncle de l'enfant, marraine, Mlle Annette Roberge de Québec, tante de l'enfant, représentée par Madame Charles M. Deschênes, Porteuse, garde Blanche de Tabernau.

Fête surprise à M. et Madame Louis Pelletier

Les nombreux amis de M. et Madame Louis Pelletier d'Amos ont appris la semaine dernière, une nouvelle qui leur a causé une vive surprise. En effet, le ministère de la Colonisation donnait à notre concitoyen les instructions de quitter définitivement notre ville pour aller habiter la vieille capitale où il devient l'objet d'une importante promotion.

Un séjour de neuf ans au milieu de nous avait permis à M. et à Madame Pelletier de se créer un groupe considérable d'amis, qui s'ils se sont sentis heureux d'apprendre cette promotion n'en ont pas moins réalisé qu'ils perdaient momentanément du moins, un couple qui a su, s'assurer, l'estime de tous et qui semait toujours la gaieté sur son passage.

Voilà pourquoi, samedi soir, le 8 juin, on pouvait voir au pavillon des Chevaliers de Colomb d'Amos, un groupe d'une centaine de personnes anxieux de voir arriver les héros d'une fête d'adieu, préparée avec soin et tout-à-fait à l'insu de ces derniers. Au nom de l'assistance, M. Georges Duchemin, agent des Terres de la Couronne, exprima à M. et à Madame Pelletier le regret de tous de les voir nous quitter et il félicita aussi son subalterne de la belle promotion que ses excellents services au ministère lui ont valu.

Tant en son nom personnel qu'en celui de son épouse, M. Pelletier remercia ses amis, exprima son regret de les quitter et les invita à lui rendre visite à Québec où il habitera désormais. La fête organisée par les employés des ministères de la Colonisation et de la Voirie, se continua alors pour se terminer par un succulent goûter.

Courses à Amos

Une foule considérable a assisté au premier meeting de courses sous harnais qui a eu lieu sur la piste d'Amos, dimanche le 2 juin dernier. Voici le détail des différentes épreuves avec les noms des chevaux gagnants: Dans la classe de 2.30, Jim the Brewer, propriété de Wilfrid Palement d'Earlton, Ont. s'est classé premier, parcourant le mille en 2 minutes et 20 secondes.

Notes sociales

L'honorable juge Wilfrid Girouard, de Québec, passe la semaine au Palais, où il préside le terme de juin de la Cour Supérieure.

Madame Charles Deschênes et ses fillettes Isabelle et Suzanne, se sont rendues à Québec, où elles ont passé une quinzaine.

Madame T.-A. Lalonde est présentement de passage à l'Île Perrot.

M. Tucippe Hivon s'est rendu à la Malbaie, assister au congrès des Chevaliers de Colomb, en sa qualité de délégué du conseil d'Amos, dont il est le grand-chevalier.

Me Henri Drouin M.A.L., M. Conrad Drouin, M.M. Armand Audette et Zénon Bacon se sont rendus à Val d'Or en fin de semaine.

M. Paul Gendron est de retour d'un court voyage à Val d'Or. Mes Lucien Tourigny C.R., de Val d'Or, Jacques Miquelon de Malartic, Camille Beaulieu, C.R. de Rouyn, Joseph Lafond C.R. de Grand-Mère et Gérard Coriveau de Québec étaient de passage au Palais de Justice la semaine dernière où ils ont représenté des clients devant la Régie des Transports.

M. Martial Dumulon est de retour d'un voyage d'affaires à Toronto.

Décès de M. Clément Massicotte d'Amos

Nous avons le regret de vous apprendre le décès de M. Clément Massicotte, survenu hier à la résidence de ses parents, M. et Mme Adélar Massicotte, du Rang 8 d'Amos, à l'âge de 16 ans.

Lui survivent entre autre de son père et de sa mère, trois frères et sept sœurs parmi lesquelles se trouve Madame Anatole Bissonnette, née Simone Massicotte.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin à 9.00 à Landrienne, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial de cet endroit.

A cette famille éprouvée, par ce deuil, nous offrons nos sincères condoléances.

Nos Annonceurs méritent votre patronage

TUYAUTERIE DE TOUTES GRANDEURS Valves reconditionnées 1/2 pcs à 12 pcs, bouilliers, tuyaux, acier de construction, formes, plaques, rails et équipement d'entrepreneurs. Union Pipe & Machinery Ltd., 200, rue Colborn, Montréal, BE. 1501.

FAITES DE L'ARGENT en vendant à domicile plus de 200 produits JITO. Leurs bas prix, leur qualité vous assurent des commandes répétées. Avez-vous territoires vacants? Envoyez profits. 1 mois sans SANS RISQUE. Pour catalogue, renseignements, écrire à: CHE JITO, B. P. 10, Station T, Montréal.

Au cinéma Royal, Amos

Dimanche le 16 et lundi le 17 juin: "LA BONNE ETOILE", avec Fernandel, Janine Darcey, Andrex, Carette et Delmont.

Amoureux transi qui n'ose déclarer sa flamme à celle qu'il adore, Fernandel devient le consolateur de celle-ci séduite et abandonnée par un vaurien de Marseille en promenade dans son village. L'action de ce film se déroule dans un petit port de la côte méditerranéenne.

Mardi le 18 et mercredi le 19 juin: "HER HIGHNESS AND THE BELBOY", avec Hedy Lamarr, Robert Walker et June Allyson.

Les jeunes millionnaires américaines sont de nos jours les princesses de nos contes de fées. On a donné pour cadre à cette fantaisie moderne un grand hôtel de la métropole américaine. Une vedette de la société y descend, s'éprend d'un chasseur de ce palace et là même s'ébouche une idylle des plus amusantes entre Hedy Lamarr et Robert Walker.

Jeudi le 20 et vendredi le 21 juin: "ABBOTT & COSTELLO IN HOLLYWOOD", avec Bud Abbott, Lou Costello et Frances Rafferty.

Les deux populaires comédiens de l'écran sont maintenant barbiers à Hollywood et ils essaient d'y devenir acteurs, comme tant d'autres. Il faut voir à quels expédients ils ont recours pour faire leur chemin dans les divers studios de la capitale du film américain.

Aussi "Marshall of Lored" un film du Far West américain avec Bill Elliott. EN PROGRAMME DOUBLE.

Samedi le 22 juin: "BECK-MAN" le champion des magiciens du Canada.

Deux heures de magie comme jamais on n'en a vu en Abitibi. Canadiens-français, B e c k m a n s'entretient en français avec son auditoire qu'il émerveille réellement par son adresse et la variété de ses tours de magie.

Dimanche le 23 et lundi le 24 juin: "PROMESSE A L'INCONNU", avec Charles Vanel, Clau de Dauphin, Madeleine Robinson et Charlotte Clasis.

Pour échapper à son mari qui est un escroc, une femme se retire dans une hôtellerie de campagne où elle rencontre un jeune romancier de qui elle s'éprend. Le mari s'interpose entre les deux amoureux mais un dénouement dramatique assure le bonheur des deux héros de cette idylle. Ce film est une nouvelle production lancée depuis la dernière guerre.

Code postal 60 Tél. Rés. 159 Bureau: 225

Guilave Duguay NOTAIRE

Bâtiment Théâtre Royal - Amos

SUBMISSIONS

ON DEMANDE des submissions pour la construction d'une école à deux classes avec logement selon les devis du département de l'Instruction Publique. Les submissions sont ouvertes jusqu'au 1er Juillet seulement. Les Comités d'écoles se réservent le droit de ne pas accepter ni la plus haute ni la plus basse soumission.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Fernand LETENDEZ, Notaire-Trésorier, Sainte-Rose de Fontarins, Comté d'Abitibi

Advertisement for 'Prix Rédu' featuring a woman and text: 'POUR LE... LA Gazette du Nord'.